

Commune de Saint Michel de Dèze
CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance du 12 septembre 2019

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Michel de Dèze s'est réuni en séance ordinaire le **12 septembre 2019**, suite à la convocation qui lui a été adressée par Monsieur le Maire le **6 septembre 2019**, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombres de conseillers en exercice : 10

Personnes présentes : Eric BESSAC, Jean-Noël BROUILLET, Thierry THOMAS, Gilbert MAZOYER, Elisabeth DEBIERRE, Thierry ANDRE, Michel BONNET.

Absents représentés : Marc GABRIAC représenté par Eric BESSAC

Absents : Déborah DONATO, Franc GARRIGUE

1 / Secrétaire de séance : Elisabeth DEBIERRE

2 / Après approbation du compte rendu de la séance du 25 juillet 2019, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

3 / Prochaines réunions (participations)

- Le 13/09 à 14h00 : réunion avec M. GALIBERT sur le terrain des Jasses.
- Le 16/09 à 09h00 : Expertise avec Polyexpert sur le dégât des eaux de la salle de réunion.
- Le 16/09 à 10h00 : Réunion avec tous les experts pour les travaux de réhabilitations de l'école.
- Le 16/09 : Réunion du bureau de la communauté de Communes
- Le 17/09 à 17h00 : Réunion avec le CEL au Collet de Dèze
- Le 18 et 19/09 : hydrogéologue au bassin d'Ombras
- Le 19/09 à 15h00 : Réunion avec les architectes de l'école et les enseignants, 1er esquisse du plan du bâtiment
- Le 20/09 à 14h30 : Inspecteur académique visite de l'école à 14h30.
- Le 20/09 à 14h30 : Réunion à St Julien des Points ex-SIVU.
- Le 23/09 à 14h00 : Réunion ABC à St Privat
- Le 23/09 à 16h00 : ELEX assurance SCIC VIV LAVIE dégâts des eaux
- Le 24/09 à 15h00 : Réunion Communauté de Communes à St Croix vallée française
- Le 26/09 à 17h00 : Conseil des Vallées Cévenoles à Cendras
- Le 27/09 : Réunion de tous les ABC au parc
- Le 28/09 0 12H00 : Repas de la St Michel
- Le 30/09 à 09h00 : COPIL au Collet de Dèze
- Le 04/10 à 18h00 : Présentation de l'ABC à l'Espinasse
- Le 08/10 à 18h00 : ENEDIS à la Salle Prunet (inscription Thierry THOMAS)
- Le 09/10 : ouverture des plis pour les lots de la zone de St Julien des Points
- Le 12/10 : ABC au Viala à la Ferme de Sylvie DUBOIS sur le thème des champignons
- Le 15/10 : commission appel d'offre avec analyse
- Le 17/10 à 19h00 : conseil municipal du CCAS
- Le 17/10 à 20h00 : conseil municipal de la commune

4 / Points par chaque conseiller de l'avancement des dossiers dont il a la charge :

Elisabeth DEBIERRE :

La nouvelle directrice Mme Léa BOREL a pris ses fonctions à la rentrée 2019/2020 (en remplacement de Remi GACHON muté dans les P.O.)

Une subvention de 1500 € sous forme de livres devrait nous être attribuée.

Thierry ANDRE et Thierry THOMAS :

Les travaux de voirie ont été fait : pour la Felgerette, il n'y avait pas d'autres solutions que de la goudronnées.

Croisement avec la route du Saltre, en attente.

Thierry ANDRE et Gilbert MAZOYER :

Suite à la visite sur le terrain pour l'adduction d'eau, M. GALIBERT donne son accord pour le périmètre de protection.

Gilbert MAZOYER :

Poursuivre les travaux de Vieillas : ENEDIS n'a pas donné de suite, à relancer. La DDT ne participera pas aux travaux de mise aux normes de la DFCI.

Cimetière et ses alentours : certaines propriétés sont sans maître. Lancer la procédure d'enquête publique, voir avec Lozère ingénierie s'ils peuvent le faire.

Jean-Noël BROUILLET :

Le Bertoul : Les travaux ont bien avancés, reste la pose du volet roulant.

Le logement du Bertoul : Fuite d'eau au niveau de la chaufferie à voir.

Cimetière : Entreprise ZANI doit refaire un devis pour la clôture et le portail du cimetière. Son fournisseur à changer faire extension de parking, doit voir les propriétaires

Michel BONNET :

Contentieux silo plaquettes bois : Une réunion va être organiser avec les experts et les fournisseurs.

La Fibre : Michel va suivre les travaux. Le SDEE va faire des travaux à Meillenc.

Dans le cadre du budget établi pour la réalisation de l'Atlas de la biodiversité, Monsieur Michel BONNET présente les dépenses à engager rapidement.

ATLAS DE LA BIODIVERSITE - VALIDATION DES DEPENSES (DE 067 2019)

- Pour la communication : Emilie BONNET pour un montant de 112.50 € TTC
- Pour l'animation du 28/09/2019 : Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault (SHHNH) pour un montant de 146.00 €
- Pour l'animation du 12/10/2019 : S.H.H.N.H pour 532.00 €
- Pour l'animation du 31/10/2019 : M. Samuel ZIMMERMANN pour un montant de 150.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les dépenses ci-dessus mentionnées.

5 / Délibérations modificatives

Vote de crédits supplémentaires - DM N°2 Commune (DE 068 2019)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	250.00	
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom		250.00
TOTAL :		250.00	250.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES

21312 - 9062	Bâtiments scolaires	-12000.00	
2313 - 9063	Constructions	-7700.00	
2135 - 9069	Installations générales, agencements	19700.00	
TOTAL :		250.00	250.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les modifications budgétaires telles que proposées ci-dessus.

6 / D.F.C.I. vieilles, financements travaux complémentaires.

Ce point a été abordé avec les dossiers dont M. MAZOYER a la charge.

7 / Assainissement village, choix de l'entreprise pour relevé topographique.

Après consultation, Lozère Ingénierie a présenté trois offres, mais le conseil municipal demande que la consultation soit refaite. En effet, les propositions tarifaires ont beaucoup trop d'écart entre elles.

8 / Réhabilitation bâtiment école : Choix de l'organisme pour la réalisation du diagnostic technique avant travaux

CHOIX BUREAU D'ETUDE MISSION DE CONTROLE REHABILITATION BATIMENT ECOLE (DE 072 2019)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la consultation "mission bureau de contrôle" pour la réhabilitation du bâtiment de l'école, 2 offres ont été déposées.

Il donne connaissance de l'analyse de ces offres faite par notre assistance à maîtrise d'ouvrage (Lozère Ingénierie).

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société APAVE pour un montant de 8 120.00 € HT proposition la moins disante et la mieux notée par l'analyse visée ci-dessus.

9 / Suite à donner aux désordres constatés sur l'installation photovoltaïques sur bâtiment salle polyvalente

Les panneaux sont très abîmés. GROUPAMA ne peut rien faire. Il faut se retourner contre les entreprises. En parler à M. BARTHELEMY lors de la prochaine réunion sur la réhabilitation de l'école.

10 / Divers courriers (M. LAFARGE et M. BRUNEL)

Lecture faite au Conseil Municipal des deux courriers :

- M. BRUNEL souhaite s'installer au hameau du Limarès et envisage de construire un hangar pour son exploitation qui se trouvent dans la Zone U.

- M. LAFARGE au hameau le Verdier, demande une modification du PLU (approuvé le 11 juin dernier) pour pouvoir construire ses cabanes dans les arbres. Il est convenu de le recevoir prochainement.

11 / Adhésion 2019 au comité de soutien de Sylvie DUBOIS

ADHESION 2019 AU COMITE DE SOUTIEN LA FERME DE SYLVIE DUBOIS (DE 070 2019)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un comité de soutien a été créé en 2018, sous forme d'une Association de la loi 1901, pour venir en aide à la Ferme de Sylvie DUBOIS située à Viala et que la commune de Saint Michel de Dèze est adhérente.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler son adhésion pour 2019/2020 pour un montant annuel de 5.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour adhérer au comité de soutien de la Ferme de Sylvie DUBOIS.

12 / Bilan rentrée scolaire

Lecture du courrier de l'académie sur le financement du petit déjeuner offert aux enfants de l'école.
Un débat aura lieu lors du prochain conseil de classe.

13 / Transfert compétences eau et assainissement à la communauté de communes

M. le Maire expose les différentes réunions auxquelles il a participé.

14 / Questions diverses :

- Prochain bulletin municipal
- Demandes de subventions
- Devis : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au sinistre inondation subit dans notre salle du conseil en date du 19 août dernier, l'ordinateur portable a été endommagé et rendu inutilisable. Il est donc nécessaire de le renouveler.

VALIDATION DEVIS INFORMATIQUE (DE 071 2019)

- ordinateur portable Core i5 17" pour un montant de	614.17 € HT
- licence Microsoft Office, Word, Excel, Powerpoint, Publisher	124.17 € HT
- Mise en service et installation pour un montant de	<u>39.00 € HT</u>
Soit un montant total de	777.33 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis de GTO INFO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 45